

Charles BAUDOUIN

Privat-Doctent à l'Université de Genève
Directeur de l'Institut de Psychagogie

La Psychanalyse

et les

Jeunes Délinquants

Conférence faite le 8 juin 1932

Comité d'Étude et d'Action pour la diminution du crime

12, rue Guy-de-la Brosse - PARIS (5^e)

1932



PRIX : 1 fr. 50

17318

Charles BAUDOUIN

Privat-Doctent à l'Université de Genève
Directeur de l'Institut de Psychagogie



F 8 E 67

La Psychanalyse

et les

Jeunes Délinquants

Conférence faite le 8 juin 1932



Comité d'Étude et d'Action pour la diminution du crime
12, rue Guy-de-la Brosse - PARIS (5^e)

La PSYCHANALYSE et les JEUNES DÉLINQUANTS

Le mot de conférence est un peu prétentieux. On m'a demandé de vous dire quelques mots sur les applications de la psychanalyse dans le domaine qui vous intéresse. Je ne prétends vous apporter ici qu'une causerie fort simple, peu préparée et peu composée. Je vous en préviens afin que vous n'attendiez pas trop de moi ; ceci n'est pas de la fausse modestie.

Si la psychanalyse s'intéresse de plus en plus à cette question des délinquants et notamment des jeunes délinquants sur lesquels on a beaucoup plus de prise (de même que nous avons plus de prise sur les jeunes nerveux que sur les nerveux de longue date), elle n'a cependant pas encore, dans ce domaine, une très grande expérience. C'est là une de ses applications tard venues.

Je rappelais dans une causerie il y a huit jours (1), que la psychanalyse a commencé par être une forme de thérapeutique. Elle s'est étendue ensuite à des applications de plus en plus nombreuses dans le domaine des sciences de l'esprit, (psychanalyse de l'art (2),

(1) Sur la psychanalyse et l'enfant.

(2) à laquelle j'ai consacré une étude approfondie : *Psychanalyse de l'Art*, Alcan 1929.

dans le domaine social, dans celui de l'éducation et de la rééducation.

Je n'ai pas, quant à moi, une expérience particulièrement poussée en ce qui concerne l'analyse des délinquants ; ce que j'ai à vous dire sur ce sujet serait plutôt une introduction. Heureux si je puis ainsi vous engager à étudier la question plus avant. Je me permettrai de vous indiquer ici, en particulier, deux de mes ouvrages : *Mobilisation de l'Energie* (1) et *L'Ame enfantine et la Psychanalyse* (2). Et je vous signalerai surtout des auteurs et des praticiens qui se sont occupés de plus près, soit théoriquement, soit pratiquement du thème dont nous parlons. Nous avons notamment en langue allemande les travaux d'Alexander et Staub, qui nous ont donné les principes essentiels de la psychologie du crime telle que notre méthode d'exploration la comprend. Aichhorn, qui dirige en Autriche un institut de Rééducation, où il s'est consacré précisément à l'analyse des délinquants, nous assure qu'il obtient beaucoup de satisfactions. Le travail est quelquefois long, difficile ; avec les jeunes, on arrive encore à des résultats assez rapides ; mais quand il s'agit de criminels recuits, avérés, c'est infiniment plus ingrat. Il faut des analyses extrêmement longues. Vous savez que des analyses de simples névrosés peuvent être de quelques mois, même d'une année et davantage. Pour guérir les criminels, il ne faut pas reculer, paraît-il, devant une analyse de cinq ou six ans. Pratiquement, on ne voit pas très bien comment cela pourrait se généraliser dans l'état actuel de nos mœurs juridiques, mais la possibilité d'un tel

(1) Editions Pelman, Paris 1931.

(2) Editions Delachaux et Niestlé, Neuchâtel, Paris 1931.

traitement est à elle seule encourageante. Et il reste que dans des cas plus simples, moins profonds, on arrive à des résultats plus rapides et plus faciles, et que la méthode est ici, dès maintenant, d'application pratique.

Je répéterai d'abord ce que j'ai la coutume de dire aux personnes qui m'entendent parler pour la première fois de psychanalyse : que je prétends parler d'une méthode et non pas d'une doctrine et que l'on ne doit pas se croire tenu d'admettre d'emblée toutes les théories ou hypothèses de Freud, sous prétexte que l'on recourt à sa méthode. La psychanalyse est essentiellement cela : une méthode d'exploration.

Pour en concevoir l'opportunité, il suffit d'admettre qu'il existe en tout individu un inconscient et qu'il est important d'explorer cette partie de nous-mêmes pour comprendre, contrôler et modifier notre comportement. Voilà en quoi consiste la psychanalyse, quelles que soient les divergences d'Ecoles que nous puissions constater entre Freud et certains de ses disciples indépendants. Ainsi, Adler, qui s'est séparé de Freud sur bien des points. Mais il lui doit son inspiration. Ce praticien a, de son côté, une assez grande expérience sur les jeunes gens difficiles qui ont commencé à commettre des actes antisociaux. Avec ses élèves, il a installé dans les divers quartiers de Vienne des centres de consultations destinés à ces cas de rééducation. Ils fonctionnent régulièrement et paraissent donner d'excellents résultats. Lorsque nous parlons de psychanalyse, nous ne saurions omettre cet effort de l'école de la « psychologie individuelle », si éloigné qu'il soit de Freud par certains côtés.

Pour ne pas rester dans des généralités, je voudrais tout simplement vous présenter un cas qui n'a pas la prétention d'être particulièrement intéressant en lui-même, ni particulièrement proche de la criminalité proprement dite ; c'est le cas d'un jeune homme qui n'a rien commis de bien grave. Mais justement ce cas est simple ; en outre il a été suivi par une des élèves de notre Institut et je puis vous en parler comme d'une expérience personnelle. Voyez-y un exemple susceptible de vous montrer ce qui a été fait et ce qui peut se faire aussi dans des cas plus graves.

Le sujet, que j'appellerai Bertrand, est un garçon de 14 ans, qui a été amené à notre Institut de Psychagogie à Genève, pour petits vols sans importance, mais ayant cependant déjà un caractère que j'appellerai social. En effet, ces larcins lui ont déjà valu d'être renvoyé de deux places où il était en apprentissage.

La simple histoire du sujet nous donne dès le premier regard deux ou trois chocs intéressants, qui méritent d'être pris en considération et qui peuvent déjà nous orienter. Ce garçon appartient à un milieu populaire. Il a perdu sa mère à l'âge de 6 ans. Choc évident. C'est vers ce moment qu'ont paru les premiers signes de cleptomanie. (Je dis cleptomanie. Faut-il vous rappeler la différence qui existe entre la cleptomanie et le vol ? Le vol est un acte intéressé, la cleptomanie, c'est le vol pour le vol, l'art pour l'art ; le cleptomane vole sans but des objets dont il n'a pas besoin et dont il se défait parfois immédiatement. Au point de vue psychologique, nous constatons que cette différence, tout en étant importante, est beaucoup moins profonde qu'il ne semblerait peut-être au premier abord. Les mobiles inconscients,

ces mobiles profonds que le sujet ne connaît pas lui-même, sont très analogues dans les deux cas et même lorsque la conscience trouve des mobiles d'intérêt pour justifier ces actes, nous constatons qu'ils sont superficiels ; il y a des mobiles affectifs et inconscients, analogues à ceux de la simple cleptomanie et qu'il importe de corriger d'abord. Je ferme la parenthèse).

Et pour en revenir à l'histoire de notre garçon, qui est un cleptomane, il dit bien qu'il est « poussé à voler ». Si nous continuons de feuilleter son histoire, après le premier choc qui fut la mort de la mère, nous apprenons qu'un peu plus tard, le père s'est remarié. De ce second mariage, il est né un petit frère, lorsque Bertrand avait 8 ans. Comme symptômes, en dehors du vol, il y a du mensonge, de l'onanisme.

On est dirigé, dans chaque cas particulier, par la connaissance qu'on peut tirer des cas déjà classiques. Or, nous savons par l'analyse d'un bon nombre de délits de cette sorte, que *le vol est une revendication*. Le sujet, à son point de vue, ne vole pas, il croit qu'il reprend, il estime qu'il a été frustré. La mort de la mère est parmi les chocs classiques de frustration.

Bien des enfants qui ont été frustrés de l'amour maternel, construisent toute leur vie sur cette obsession : reprendre ce qui leur a été ravi ; naturellement, ils ne le retrouvent pas et il n'y a pas de raison pour que cette obsession cesse ; ils continuent de prendre.

Dans ce cas particulier, certains rêves de Bertrand montrent qu'il en est bien ainsi. Dans ces rêves, il n'est pas le voleur, il est le détective et il se voit toujours courant après le voleur.

Quel est le voleur ? La question n'est peut-être pas très simple, car cet enfant s'est senti souvent frustré. Mais sur le premier plan, nous apercevons

que le voleur c'est le petit frère. (Derrière, il doit y avoir des choses plus anciennes qui remontent à la mort de la mère). Le petit frère est apparu très nettement comme un rival qui lui ravit ce à quoi il avait droit. Les réflexions spontanées qu'il exprime sont caractéristiques. « Mon petit frère a six ans et il boit encore du lait à la bouteille. » « Il est méchant et veut tout pour lui. » « On dit que moi je ne suis rien, bon à rien. » « Mon petit frère a une jolie chambre, moi je couche dans la salle de bain », etc...

Je ne prétends pas du tout, notez-le bien, fonder mon interprétation sur les quelques paroles et les bribes de rêves que je cite devant vous. C'est ce qu'il faudrait répéter toujours, en présentant un exposé psychanalytique. Il est simplement impossible d'exposer tout le matériel sur lequel on se fonde, c'est un matériel qui demanderait des heures d'exposition, (sans parler du secret professionnel). Si l'on oublie ce point capital, il n'est que trop facile de critiquer nos interprétations.

Cela dit, une fois pour toutes, j'ajouterai que chez Bertrand, un autre motif qui touche au premier serait le suivant : « Je suis frustré de la connaissance de ce que j'ai le droit de connaître », motif extrêmement fréquent et cette connaissance est très souvent la connaissance de l'origine de la vie : (« d'où viennent les enfants » ?) Ce motif-là était d'une grande intensité chez le petit Bertrand.

Les rêves de ce garçon étaient aussi très instructifs à ce point de vue. Ainsi, dans ses rêves de détective, il n'était pas seulement occupé à poursuivre le voleur, mais à résoudre un problème difficile, sans préjudice d'autres motifs encore que nous retrouverons tout à l'heure.

Quelques associations curieuses nous montraient des fantaisies de « retour au sein maternel » avec la double signification de refuge auprès de la mère, et d'investigation du mystère de la naissance. Vous parlerai-je d'un rêve où il se voit, au cours d'une de ses explorations de détective, dans le « cercueil d'une momie ? » Mais ici comme partout, il faudrait entrer dans des considérations beaucoup plus poussées pour vous montrer en quoi cette image est significative. Et sous cette forme sommaire, je sais bien que cela ne peut guère intéresser que des spécialistes.

Disons seulement encore qu'il existe chez Bertrand une association très nette entre le thème de l'argent et le thème de la curiosité : l'argent identifié aux curiosités interdites. Il a des réflexions significatives sur la Bourse. Il y reste des heures, fasciné, pour savoir ce qui s'y passe et pour entendre. Il est là, il entend les cris, il voit les spéculateurs et passe beaucoup de temps à cela. Quand il rentre, on le punit ; il ment pour expliquer où il a été ; il se sent coupable. Bref, il montre un comportement analogue à l'égard de l'argent interdit et des curiosités interdites. Cela permet de comprendre par quel biais, l'argent est arrivé à prendre une certaine importance dans le système : revendication. (Car le désir de l'argent, qui nous paraît un mobile simple, parce que raisonnable, n'est justement pas du tout primitif. Et chaque sujet y arrive à travers de tout autres mobiles).

Reste la mort de la mère, choc auquel je faisais allusion dès le début ; choc de première grandeur évidemment. Et ceci serait l'occasion de rappeler un point de théorie important : différents chocs déterminent une orientation soit vers la névrose, soit vers le crime. Il ne faut pas perdre de vue que ce sont

des chocs assez nombreux qui se situent en série continue. Si nous prétendions, comme on nous le fait dire trop souvent, que le premier choc fût la cause unique de tout ce qui s'est passé après, ce serait très exagéré. La vérité, c'est que ce choc, s'il était resté seul, n'aurait peut-être rien produit du tout ; mais plus tard, une situation un peu analogue renouvelle ce choc et agit dans le même sens ; ce sont autant de traces qui s'accumulent les unes sur les autres : sevrage, éloignement de la mère, puis entrée à l'école, puis moment où il a fallu se séparer de la famille, etc... Ainsi se forme un *complexe*. Nous sommes sûrs qu'il y a des associations étroites entre tout cela, même quand nous n'observons directement que l'un des derniers chocs, parce que ceux-ci s'expriment dans les rêves, par des éléments empruntés aux premiers. Tout cela forme vraiment une série continue. Ainsi, une frustration récente, chez l'adulte, s'exprimant par un rêve de lait (sevrage).

Il y a le choc : mort de la mère, qui, dans les limites de notre observation serait le choc initial, puis, le remariage du père. On peut penser que ce choc aura agi dans le même sens (on lui prend son père), puis naissance du petit frère, qui lui prend sa part, puis les curiosités interdites, les réponses qu'on ne lui donne pas, et auxquelles il aurait droit, à ce qu'il pense, comme à la nourriture, au lait maternel. On l'a frustré de ce à quoi il a droit. Il semble bien que tous ces éléments agissent en série continue.

D'autres éléments encore apparaissent dans une série de rêves qui sont en continuité avec les premiers. Ceux-ci étaient des rêves de détectives, d'exploration du sol, du sein de la terre ; et puis, peu à peu, ils se transforment en des rêves d'explorations dans

des pays lointains : pôle Nord, Afrique. Ces rêves paraissent avoir à peu près la même signification que les précédents mais avec une tentative de sublimation.

Ces nouveaux rêves, (je dis cela pour les personnes qui connaissent déjà quelque peu les grands systèmes analytiques que nous nommons complexes), nous ramèneraient au thème précédent qui était le thème du retour au sein maternel, mais en le complétant d'un mouvement en sens inverse, de « renaissance », de désir de renaître sous une forme plus belle. Il est difficile d'exposer cela en quelques mots. Je m'y essaierai cependant :

L'enfant avait des fantaisies extrêmement curieuses dans le sens d'une identification au grand-père. L'identification au grand-père, nous la trouvons souvent en corrélation avec les fantaisies de renaissance. C'est une façon de nier l'ordre des choses tel qu'il est. Ce renversement, nous le trouvons même chez les enfants normaux : « Quand tu seras petit et que je serai grand ». Ils s'imaginent devenir le père ou la mère de leurs propres parents ; ils renversent l'ordre des choses.

Or, Bertrand est hanté par l'image de son grand-père. Notons qu'on a trouvé la même situation chez d'autres petits voleurs. Je songe à un récit de M^{me} Tamm, rapporté dans la revue allemande de pédagogie psychanalytique et qui peut éclairer le cas présent. C'est l'histoire d'un petit voleur, juif russe, vivant à l'étranger, qui se trouve frustré de son milieu natal, exilé, et se voit raillé par les autres. Cet enfant se met à voler pour compenser ces chocs de frustration. Il n'avait qu'un désir : celui de devenir comme le grand-père. Le grand-père avait une charrette à bras, il était marchand d'habits ; l'idéal du garçon, c'était

de faire comme lui et il volait pour avoir comme le grand-père un fonds de vieux habits et une charrette. Chose curieuse, relevons en passant que cette fantaisie et en général les pays lointains, mystérieux, les désirs de voyage, de vagabondage, représentent très souvent des nostalgies inconscientes de la mère. Nous constatons que le vol lui-même est une revendication de l'amour maternel, que l'on a cru perdu. Or, les fantaisies de vagabondage expriment quelque chose d'un peu analogue dans un autre langage ; ce qui nous permet de comprendre un rapport entre ces deux choses : le vol et le vagabondage. Ces deux actes ont, à un certain point de vue, une même signification pour l'inconscient.

Bertrand veut lui aussi devenir comme le grand-père qui habite justement un de ces pays lointains dont il rêve. En outre, le grand-père est peintre et lui aussi veut peindre ; et ceci est un commencement de sublimation.

Quand nous voyons se créer spontanément une velléité d'identification avec un modèle bon, acceptable, c'est extrêmement intéressant, c'est une voie à élargir, et par là, peut-être, trouvera-t-on à canaliser les forces qui se seraient dépensées soit dans la névrose, soit dans le crime.

L'enfant commence à nous apporter des dessins très intéressants pour l'analyse elle-même : ainsi, un mendiant (celui que Bertrand se sent être lui-même). Pour finir, on fait admettre aux parents que l'enfant pourrait peut-être entrer aux Beaux-Arts ; cela a semblé donner de bons résultats.

Dans ce temps, il a conçu, en outre, un sentiment tendre pour une petite camarade. Cela aussi a paru

exercer une bonne influence. Pour paraître digne d'elle, il veut s'améliorer et s'élever.

Malheureusement, nous n'avons pas pu le suivre plus longtemps. Je ne présage rien de l'avenir. Nous perdons souvent de vue les enfants que nous avons suivis quelque temps et nous ne savons pas toujours si l'amélioration constatée continue.

Mais si je vous ai exposé ce cas, ce n'est pas pour vous présenter un résultat brillant ; c'est pour vous montrer un peu le genre de mécanismes inconscients que nous pouvons déceler par l'analyse.

Le *contenu latent* d'un cas est sensiblement différent du *contenu manifeste*. Il faut l'analyser pour le comprendre. Les mobiles profonds du sujet sont ignorés de lui-même. Il faut les trouver et quand on les a trouvés on a fait déjà par là une grande partie du travail de redressement.

Je voudrais, par cet exposé d'un cas particulier, vous indiquer quelques directions générales de la psychanalyse du délit et du crime.

Cette première conclusion : « le contenu latent est très différent du contenu manifeste », est fondamentale. A ce sujet, j'ai sous les yeux un article de Beltran, paru dans la *Revue française de Psychanalyse*. C'est aussi l'étude d'un cas : celui d'un homme qui a été mis à la porte de la place où il travaillait dans un hôtel et qui vint, peu de temps après, tuer son ancien patron.

Il donne comme mobile de son crime l'état d'esprit de celui qui mis à la porte a voulu se venger, de celui qui a faim et qui veut manger. Or, ces motifs rationnels étaient absolument faux. La vérité, c'est que ce garçon était un obsédé qui avait toutes sortes de symptômes. Il avait eu des hallucinations et il avait nettement l'obsession du crime à commettre. Le diable

« lui demandait une victime », il s'est défendu, mais il a fini par céder. Il aurait sacrifié aussi bien celui-ci que celui-là. Ce qu'il fallait analyser, c'était son obsession, le motif latent qui, dans ce cas particulier, opère déjà dans la conscience, mais que le sujet ne veut pas dire. Il préfère être tenu pour un criminel plutôt que de s'avouer un obsédé et en somme un malade. Dans la plupart des cas, les choses sont moins nettes, car le motif latent est tout inconscient ; mais il n'en est pas moins réel.

La psychanalyse est l'étude des *complexes* : ces systèmes de tendances qui constituent le réseau de nos voies de réaction psychologique, ces différentes grandes régions de notre vie affective.

Quand nous avons sous les yeux un certain trouble, certains symptômes, qu'il s'agisse d'un trouble nerveux, d'une psychose, d'un trouble de caractère ou de conduite, nous avons toujours à nous demander dans quelles régions du réseau des complexes nous devons pousser nos investigations pour expliquer ce trouble, exactement comme le médecin, devant un symptôme, se demande quels organes, quels tissus peuvent être atteints.

Dans le cas particulier du délit et du crime, nous avons à considérer surtout trois de ces régions de l'organisme psychique.

1^o La région des tendances *destructives* (que Freud appelle : *sadiques-anales*), qui comprend toutes les tendances cruelles liées d'une façon curieuse avec des tendances relatives aux fonctions digestives.

2^o Le complexe de *retraite*, de régression, de retour

au passé, consécutif très souvent à des regrets qui font que l'être, ayant subi un choc qui lui apparaît comme la perte de quelque chose d'essentiel, tend à se reporter à la période regrettée d'avant ce choc.

3^o La région du « *sur-moi* » ou de la conscience morale. (Le terme *sur-moi* comprend plus que la conscience morale ; il concerne aussi les éléments inconscients sur lesquels elle est construite).

Examinons successivement ces trois régions :

A. — Le premier complexe (destruction), est un complexe normal. Chez tout enfant, plus ou moins, nous voyons apparaître des poussées sadiques. « Cet âge est sans pitié ». Un certain petit François tient ces propos : « J'aimerais bien avoir sa viande ». « Si je tuais papa et maman, j'aurais à manger. » Il dit à son père : « Si tu meurs avant moi, j'ouvrirai ton cerveau et ton ventre pour voir comment c'est dedans. », etc.

Ces choses-là, si brutales qu'elles paraissent, ne sont pas anormales ; on trouve ces tendances plus ou moins marquées à un certain stade du développement de l'enfant et, chose curieuse, elles forment complexe avec des tendances relatives aux fonctions digestives. Nous savons que l'enfant manifeste son obstination en refusant de devenir propre, ce que ses éducateurs exigent, avant tout, de lui et qui est son premier contact avec la contrainte sociale. Tout cela forme bloc et alors il n'est pas étonnant de voir les tendances cruelles voisiner avec les tendances à salir, à gâcher. Ainsi se forme un complexe de destruction. La haine, la cruauté, détruisent l'objet comme la digestion détruit, elle aussi, ce qu'elle touche. Il y a solidarité entre toutes ces tendances. Chez les criminels ou chez

les délinquants, nous constatons des troubles et des exagérations de ce groupe de tendances.

Ici, deux cas peuvent se présenter :

1^o Ou bien ces tendances ont été, chez les sujets que nous avons sous les yeux, renforcées par la nature, par la constitution. C'est affaire de terrain, de prédisposition physiologique, héréditaire. Il y a là une forme de dégénérescence.

2^o Nous pouvons aussi supposer que ces tendances n'ayant pas été à l'origine plus actives que chez la moyenne des individus, ont été ensuite réactivées par le mécanisme : regret et régression, cet autre complexe dont je vais parler maintenant.

B. — Nous voyons chez de nombreux enfants, des phénomènes de *regret et régression* sous forme larvée ; certains chocs donnent à l'enfant l'impression que c'est la fin des beaux jours, que c'en est fait de son paradis. Il tend à se reporter par la pensée, par le rêve, par son comportement même à l'époque antérieure. Parfois, ce désir se traduit en troubles. Les enfants qui mouillent leur lit, sont en général des enfants qui régressent parce qu'ils regrettent leur enfance, ils refusent de grandir ; ils répètent le comportement du petit enfant qu'on est obligé de soigner jour et nuit.

Les régressions se produisent à l'occasion d'un choc. Certains de ces chocs peuvent être mis en évidence facilement. L'un des plus graves, ce sera quand l'enfant éprouvera d'une façon particulièrement vive que l'amour paternel ou maternel lui a été ravi ; il essaiera de se replonger dans une époque antérieure à ce choc. Cette régression pourra le conduire à un stade précis du développement : celui des tendances

« sadiques-anales », l'époque du premier apprentissage de la propreté, celle où les dents poussent et où l'enfant commence à mordre. Si le choc en question, (mort de la mère, par exemple), survient vers cinq ans, l'enfant courra le risque de se reporter au stade où les poussées cruelles digestives avaient une importance prépondérante.

Dans certains cas, ce sera plutôt l'élément cruel, dans d'autres, l'élément digestif qui sera réactivé. Ainsi, nous voyons l'enfant se mettre à faire de la boulimie, à « remplir son ventre, pour combler le vide de son cœur ».

Ces cas dus à la régression, sont beaucoup plus accessibles à l'analyse que les premiers, où le complexe sadique-anal était congénitalement exagéré.

(C'est la même distinction que nous rencontrons par exemple entre divers cas d'homosexualité. Chez certains, les tendances homosexuelles peuvent être suractivées par nature et par tempérament ; mais l'expérience nous montre que la plupart des homosexualités sont consécutives à des chocs et accessibles à l'analyse.)

C. — Enfin, il y a lieu d'envisager la région du sur-moi. Ce n'est pas ici un terme pédant et inutile. Répétons-le, le sur-moi, c'est plus que la conscience morale ; c'est l'organe psychologique dont la conscience morale est la principale fonction. Ce sur-moi se constitue d'une façon générale par identification au modèle du père, de la mère, des premiers maîtres.

La conscience sera la voix « introjectée » des premiers éducateurs. Dans les troubles de la moralité, parfois nous assistons à un développement normal du sur-moi, mais le modèle était mauvais ; le père déjà était,

par exemple, un criminel. L'enfant a adopté le modèle que simplement tout enfant adopte, le modèle de l'éducateur ; le mécanisme a bien joué, mais sur des éléments fâcheux.

Dans d'autres cas, nous avons des troubles qui s'expliquent par la multiplicité et la contradiction des modèles entre eux : cas de désaccord entre les parents ; de querelles auxquelles l'enfant assiste. Nous voyons apparaître alors des symptômes d'immoralité, d'inconduite, des troubles de la conscience. Pourquoi ? Parce que le sur-moi a besoin d'une certaine unité pour réaliser ses fonctions de régulation. S'il est divisé, l'enfant ne sait plus qui imiter, il ne sait plus qui il doit suivre ; le sur-moi se trouve détruit ou compromis.

Un autre cas, plus subtil, plus paradoxal, plus grave et plus tragique ; c'est un sur-moi qui se sera constitué sous une forme particulièrement exigeante et sévère, parce que le père était sévère, brutal peut-être. Lorsqu'il aura « introjecté », lorsqu'il aura pris l'image de son père pour en constituer sa conscience, l'enfant aura construit une conscience exagérément sévère et même cruelle. Si, par surcroît, l'enfant a développé des tendances masochistes, (c'est-à-dire un désir de souffrir, d'être humilié, châtié), il va former un sur-moi extrêmement sévère : il se complaît et s'abandonne aux coups des verges de son Dieu. Cela peut réussir et donner simplement une conscience scrupuleuse.

Mais supposons que s'exagère le caractère masochiste de ce sujet qui se livre pieds et poings liés au châtement réclamé par sa conscience. Il arrive ceci : que l'enfant éprouve un besoin vraiment maladif de se punir. De tels enfants veulent être punis à tout

prix, et pour cela ils font une bêtise pour être punis à cause de cette bêtise, à seule fin d'être soulagés de leur sentiment de culpabilité. Ils n'apprendront pas leurs leçons, ils feront le nécessaire pour être grondés et ils seront contents. Leur faute apparente n'est qu'un moyen de provoquer le châtement réclamé par la conscience douloureuse. C'est paradoxal, mais c'est vrai. Or, sur une plus grande échelle, nous constatons des délits et même des crimes procédant de cette source. Naturellement, ces cas, particulièrement tragiques, sont plus accessibles que d'autres à l'analyse, car ici il y a conscience morale ; elle porte seulement à faux ; elle est plutôt excessive.

Voilà un être qui vit depuis son enfance sous le poids d'une de ces culpabilités absurdes à propos, par exemple, de scènes d'initiation malpropre ; cela devient un besoin maladif, impérieux d'être châtié. Il faut qu'il commette une autre faute pour être châtié afin d'expié la faute cachée qui le hante et nous avons des cas où le sujet ne dira jamais cela mais préférera dire qu'il a tué par vengeance, faim, etc. La réalité est tout autre.

La psychanalyse nous met en présence de vérités paradoxales. Le contenu latent s'oppose quelquefois violemment au contenu manifeste. Il est très vrai que souvent l'analyse est obligée d'attribuer des mobiles inférieurs et brutaux à de belles actions. « Les bonnes actions ne sont que de mauvaises actions sublimées », disait déjà Nietzsche. Mais il est vrai aussi que derrière des délits et des crimes on peut retrouver des mobiles de conscience excessive, des besoins passionnés de châtement, de souffrance, de rachat : forces que la société méconnaît, et qu'il faudrait

peut-être peu de chose pour tourner vers le bien, qui sait ? vers l'héroïsme.

Le criminel par excès de moralité ! — Je terminerai sur cette formule paradoxale que je vous demande cependant de méditer.

POST-SCRIPTUM

M. André Thérive, qui m'a fait l'honneur d'assister à cette causerie, (que j'eusse voulue plus digne d'un auditeur de cette qualité), en a rendu compte dans l'Opinion du 18 juin 1932. Son article demeure « ambivalent » à l'égard de la psychanalyse, et j'ai conscience d'avoir assez mal servi auprès de lui, et sans doute auprès de plusieurs autres, la cause dont j'avais assumé la défense.

Je dois dire, à ma décharge, qu'il est difficile et peut-être impossible de la bien défendre par une simple causerie, peut-être même par un livre. Il me faut répéter ce que j'ai dit en passant, mais ce sur quoi on n'insiste jamais assez, qu'il est impossible à l'analyste de présenter à ses lecteurs ou à ses auditeurs le matériel délicat et complexe sur lequel se fonde la moindre de ses interprétations : aussi, aux yeux du public, les interprétations sont-elles toujours insuffisamment fondées ; et on les attribue à notre fantaisie arbitraire. Il y a là un malentendu capital et qui se renouvelle toujours. Nous ne prétendons pas du tout, au cours d'un exposé, prouver ce que nous avançons, sachant que cela exigerait des volumes et que d'ailleurs le secret professionnel s'y oppose ; le public, lui, croit que nous lui apportons des preuves, et il les juge, avec raison, insuffisantes : nous ne lui apportons que les conclusions de nos longs travaux. Pour toucher vraiment les preuves du doigt, il ne reste à chacun qu'une ressource, c'est de se soumettre lui-même comme sujet à une psychanalyse : nécessité fâcheuse, mais qu'on n'a pas réussi encore à éluder ; d'où il est facile de conclure que tout exposé de psychanalyse, surtout s'il est sommaire, est singulièrement insuffisant.

C'est ce qu'omet M. Thérive lorsqu'il oppose à nos interprétations un scepticisme facile : « ...A moins que ses rêves de détective ne soient inspirés par les histoires policières que chacun lit autour de lui... A moins que le mendiant ne soit, par nature, le modèle immobile et pittoresque que lui fournissent les rues... A moins que l'histoire de momie ne vienne d'un journal illustré... » Je concéderai à M. Thérive beaucoup plus qu'il ne demande. Non seulement tout cela est possible ; il est certain que rêves et fantaisies puisent leurs éléments dans la réalité immédiate et quotidienne ; mais ce ne sont que des éléments, et l'intéressant, c'est de savoir ce que l'esprit en a fait, quelle signification il leur a donnée en les composant à sa manière. Ainsi un tableau est formé de couleurs ; ce n'est pas seulement possible, c'est certain ; mais cela n'empêche qu'il ait un sujet et qu'il signifie quelque chose.

M. Thérive reproche à la psychanalyse d'être une science qui « prend tout au sérieux », ce qui serait un « travers germanique ». Mais qu'il y songe un instant : une science ne peut que prendre au sérieux son objet. Cela peut sembler choquant, lorsque cet objet est par ailleurs tout de grâce ou de fantaisie ; mais le fait que le physicien réduit les couleurs en vibrations n'empêche point le peintre de se réjouir à leurs jeux. Le sérieux de la science peut aussi être pédant, lorsqu'il s'applique à un objet qui n'en paraît vraiment pas valoir la peine, comme dans certaines éruditions. Mais l'esprit humain est peut-être un objet qui vaut la peine. La psychanalyse ne croit pas au hasard ? Cela signifie simplement qu'elle adopte l'attitude scientifique, et si cela heurte, cela prouve justement combien cela est nouveau en psychologie.

Aussi, M. Thérive n'est-il pas très autorisé, après nous avoir fait les reproches précédents, de nous renvoyer à cette « psychanalyse éternelle, celle qu'on apprend

chez tous les moralistes et dans tous les chefs-d'œuvre de la psychologie. Celle-là a toujours été pratiquée et ne fait point de ravages ». Loin de nous, certes, la pensée de la dédaigner. Mais si elle ne fait point de ravages, elle ne prétend pas non plus, que je sache, guérir une névrose ou redresser un délinquant. L'on peut garder le culte de Pascal, de Voltaire, ou de La Rochefoucauld, sans contester à Freud la gloire d'avoir fondé une science et une technique.

M. Thérive note avec raison cette résistance qu'oppose le public français à la psychanalyse : « Il est incontestable que chez nous certaines disciplines nouvelles trouvent un peu moins de succès qu'ailleurs. L'entraînement de la mode et la révérence du pédantisme y ont aussi plutôt moins d'effets. Je laisse à juger si nous avons tort ou raison. Les deux ensemble, très probablement. » C'est fort bien dit. Et il est permis de faire plus de fond sur un tel équilibre que sur certains enthousiasmes. M. Thérive a sans doute lui-même quelque mauvaise conscience de ses boutades, et il rétablit l'équilibre en évoquant, comme un avertissement, « ce Voltaire qui se gaussait des sciences qu'il ignorait, et attribuait les coquilles que les géologues découvraient sur les montagnes, à des fantaisies de pèlerins ». Disons-le tout net : nos Français d'aujourd'hui se comportent à l'égard des interprétations psychanalytiques exactement comme Voltaire à l'égard des coquilles. C'est se tromper en belle compagnie.

Au reste, je suis toujours étonné lorsque j'entends dénoncer une « mode » de la psychanalyse, contre laquelle il importerait de réagir. Certes, on parle beaucoup de psychanalyse, mais on ne la suit guère. Je ne vois pas qu'elle soit à la mode. Je vois qu'elle éveille des résistances acharnées. Je commencerais à me défier d'elle s'il en était autrement.

C. B.

COMITE CENTRAL

Président d'honneur :

M. BERTHÉLEMY, Doyen de la Faculté de Droit de Paris.

Président :

M. DONNEDIEU DE VABRES, Professeur de Droit criminel à la Faculté de Paris.

Vice-Présidentes :

COMTESSE M. DE BRYAS ; M^{lle} HÉLÈNE ROTT.

Secrétaire général-trésorier :

M. HENRY VAN ETTEN.

Membres du Bureau :

Madame J. CHARPENTIER ;

Madame DUPUIS-BONNASSIEU ;

Madame GUICHARD ;

Mademoiselle ISABELLE MALLET ;

Mademoiselle ANTOINETTE HENTSCH ;

Mademoiselle MAGDELEINE LÉVY ;

M. RENÉ PARODI ;

M. RAFFENEL.



ASSOCIATIONS AFFILIÉES :

Section régionale d'Alsace du Comité pour la Diminution du Crime, Strasbourg (Bas-Rhin).

Section de Montpellier (Hérault).

Section de Versailles (S.-et-O.).

Service d'Entr'Aide pour le Relèvement et la Réadaptation Sociale, Poissy (S.-et-O.).

Équipe Musicale des Prisons, Paris.